VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE LEGALE

MARDI, 7 MAI

A 3 heures P. M.

ATTENTION

Ceux qui désirent un Home, Spéculateurs.

Pour des Propriétés de Choix rue du Canal. Comprenant

La Substantielle, imposante et commodément distribuée

"ECOLE BEAUREGARD,"

Aussi bien que les (9) neuf grands et élevés lots de terre. Tous faisant face à la rue du Canal.

DANS L'ILET BORNÉ PAR LES RUES CANAL, DOUANE, OLYMPIA, ET ST-PATRICK.

Pour plus de renseignements concernant la dimension des lots etc. voyez le plan fait par le capitaine W. J. Hardee, ingénieur de ville, maintenant exhibé à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune.

MARDI, 7 mai 1901, à 3 heures P. M., à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à une ordonnance numérotée No 155 Nouvelles Séries du Conseil, adoptée par le Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1900, autorisant, etc, et approuvée le 4 août 1900 par Son Honneur Paul Capdevielle, maire, il sera vendu à l'enchère publique—

LES SUS MENTIONNÉS ET EN CECI CI DESSUS DÉCRITS (9) NEUF LOTS DE TERRE NUMEROTES DES Nos 1 A 9 INCLUSIVEMENT, AUSSI BIEN QUE LES BATISSES ET AMELIORATIONS QUI S'Y TROUVENT, CONNUES COMME "L'ECOLE BEAUREGARD" ET LES DÉPENDANCES A CELA APPARTENANT, OU DE QUELQUE FAÇON EN DÉPENDANT.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—POUR LES 9 LOTS VACANTS, A SAVOIR: UN TIERS OU PLUS OU LE TOUT COMPTANT, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité.

POUR LES BATISSES ET AMELIORATIONS situées sur lesdits neuf lots ou ilets COMPTANT. L'acquéreur ou les acquéreurs prennent l'engagement de permettre que lesdites bâtisses et améliorations de demeurer sur l'edite neuf lots de terre ou ilet intact, jusqu'au et inclusant le 30 juin 1901, à son ou à leurs risques et dépend, et à l'expiration dudit 30 juin 1901 l'iedit acquéreur devra dans les trente jours là dessus enlever ou faire enlever les susdites bâtisses et améliorations de leur présente localité ou localités.

UN DÉPOT DE VINGT POUR CENT de quelques ou tous les prix d'achat sera fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, de façon à lier la vente.

LES ACTES DE VENTE devant être passés pardevant Fred Zengel, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur des E U.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.
Bureau No 707 rue Commune.

N. B.—Les lots seront offerts séparément et distinctement des améliorations.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 16 AVRIL, MIDI

Propriété du Premier District.

No 313 RUE REMPARTS.

Entre les rues Gravier et Perdido.

Dans l'affaire intitulée Clarisse Devese, ou Hibard, femme de Eugenne Perilloux, et al., vs Emilia Devese, ou Hibard, et al.

No 63,863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune.—MARDI, 16 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 mars 1901 et signé le 15 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Circus, maintenant Sud Remparts, Gravier, St John, maintenant Sud Bassin et Perdido, désigné par le No 4 dans ledit ilet, mesurant en mesure américaine (26) vingt six pieds de face à la rue Circus, maintenant Sud Remparts, (129) cent vingt neuf pieds (9) neuf pouces sur la ligne des lots Nos 1, 2 et 3 et (128) cent vingt huit pieds (2) deux pouces et les quatre-huitième d'un pouce sur la ligne qui le sépare du lot No 5 et (25) vingt cinq pieds (5) cinq pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistant en une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, galeries sur la façade, et contenant vestibules et quelques 8 chambres, avec la bâtisse annexée, cuisine à deux étages, qui a quelques 6 chambres, citerne, hangars, hydrant, allée, etc.

Termes et Conditions: Comptant—L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1901; un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Ant. Doriocourt, notaire, ensemble avec les timbres du revenu intérieur des E. U., aux frais de l'acquéreur.

15 mars—16 17 24 31—avril 7 14 15 16

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots dans le Septième District.

Dans l'affaire de la succession de Louis Mazoe, Jr.—No 64,235—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 9 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 mars 1901 par l'Hon John St Paul, juge de la cour susmentionnée, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre avec dépendances, etc, situés dans le septième district de cette ville l'ilet numéro 282 borné par les rues Spruce, Cypress, Lowerline et Adams, désignés sur un devis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville et annexé à un acte pardevant F. D. Charbonnet, notaire le, 7 avril 1897 par les numéros sept, treize et quatorze. Lot No 7 mesurant 30 pieds de face sur la rue Adams par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 13 mesurant 30 pieds de face sur la rue Panola ou Cypress par 150 pieds de profondeur et lot No 14 mesurant 30 pieds 3 pouces, 7 lignes de face sur la rue Lowerline par 110 pieds de profondeur et façade sur la rue Panola ou Cypress, desquels deux rues Lowerline et Panola ou Cypress il forme l'encoignure.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un an représenté par des billets de l'acquereur garantis par hypothèque avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les timbres du revenu intérieur et les taxes de 1901. Devant faire un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

WOOD,
SCHNEIDAU & CIE.,
315 Rue Carondelet,
CHARBON En Gros et au Detail.
Par Chemins de Fer et par Bateaux.
Téléphones: Bureau 576, Dépôt, 983.
Dépôt au pied de la rue Race.
Nous fournissons aux Familles et au Commerce.
18 oct 1900—6m dim mar jeu

VENTES A L'ENCAN

Stoudback & Stern

VENTE EN PARTAGE

PARMI LES HÉRITIERS DE TOUS LES AGES.

Une résidence idéale à deux étages en briques avec mansarde, No 934 rue Royale, entre les rues St Philippe et Dumaine.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, 18 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique—

La ci dessus imposante résidence en briques à deux étages avec mansarde et vérandah en fer extra dentée contenant larges vestibules, salon, grande salle à manger cuisine, latrines, offices, buanderie et environ neuf chambres à coucher, bain avec eau chaude et froide, plomberie sanitaire, etc

La maison est élégamment finie; manteaux de cheminées en marbre, les murs admirablement tapissés; gaz avec beaux candelabres; les escaliers de la façade sont en marbre blanc, la banquette et la cour sont pavées en pierres plates; hangar, citerne, hydrant, etc.

Le lot mesurant 31' 11" 5''' X 127' 10" 5'''

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans avec 6 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication et payer les taxes de 1901.

Actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Edgard Grima, notaire.

7 avril—7 14

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATIF.

La confortable résidence en briques à deux étages,

No 1122 rue St-Thomas, près Erato.
MAISON DOUBLE, Nos 1118 et 1120 rue St-Thomas.
RESIDENCE DOUBLE, Nos 1114 et 1116 rue St-Thomas.
COTTAGE DOUBLE, Nos 1149 et et 1151 rue Tchoupitoulas.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 avril 1901, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Annonciation, Erato, Gaiennié et Tchoupitoulas, désigné comme lot A et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Thomas par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant la jolie et confortable résidence en briques à deux étages portant le No municipal No 1122 rue St Thomas, contenant salons doubles, salle à manger, et cuisine au rez-de-chaussée et environ 5 chambres à coucher au premier étage. Bonne entrée pour voitures, cour pavée en pierres plates etc, désirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot "B" et mesurant 36 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Thomas, 110 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers et parallèle à la rue Erato, 17 pieds de largeur dans le fond, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Gaiennié, le dit lot a une première profondeur de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot est composé de la plus grande partie du lot No 1 et une partie du lot 7.

Les améliorations comprenant une maison de résidence double en bois désignée par les numéros municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désigné comme le lot G et mesurant 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 77 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est pris sur le côté vers la rue Erato d'une certaine portion de terre mesurant 127 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 170 pieds 6 pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage résidence double en bois, désigné par les Nos 1149 et 1151 rue Tchoupitoulas et contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, désirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois. Le tout bien situé et à proximité des presses à coton, entrepôts et autres industries et convenablement administré devrait rapporter de plus grands revenus.

Conditions de la vente — Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité et les billets donnés pour représenter, les mêmes devant porter 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres du revenu des E U. y attachés aux frais des acquéreurs, par devant Fred G. Marx, notaire.

L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

3 avril—3 7 14 21 28—mai 5 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Epiceries, Cash Register, Etc.

R. J. Goebel vs Walter Rybacki.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,705—Un vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 16 avril 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, à l'encoignure de l'avenue Carrollton et la rue Douane:

Un grand assortiment d'épiceries fines et ordinaires, vins, liqueurs, etc, d'après l'inventaire.

Aussi un Cash Register, réservoir à huile, balance, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour le plaignant.

13 av—13 14 15 16

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu partout dans les pharmacies.
1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 1er mai, à 11 heures A. M. Nouveau cottage simple, 915 rue Mazent. Succession de Charles J. Mischel—No 64,339—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur. Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 26 mars 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir;

Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Mazent et France, désigné par le numéro A 7, d'après le plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893; le dit lot de terre mesurant d'après le dit devis trente et un pieds trois pouces et trois lignes et demie de face à la rue Mazent sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme le No 915 rue Mazent, comprenant un nouveau cottage simple contenant vestibule 4 chambres cour, toit couvert en ardoises, hangar et entrée pour voiture.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1901 au dessus le prix de vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U. Acte de vente pardevant J. O. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

27 mars—27 31 — avril 7 14 21 28 30 — mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

A 11 heures A. M.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE RETIRÉ, No 2707 RUE DAUPHINE.

Bâtisse en briques à trois étages No 531 rue St Ferdinand.

Dans l'affaire intitulée Anthony Henry Manz et als vs Mme Christina Fabry et Charles Thomas Manz.

No 63,088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 806 rue Perdido près Carondelet, en vertu de et conformément à la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Annonciation, Erato, Gaiennié et Tchoupitoulas, désigné comme lot A et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Thomas par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant la jolie et confortable résidence en briques à deux étages portant le No municipal No 1122 rue St Thomas, contenant salons doubles, salle à manger, et cuisine au rez-de-chaussée et environ 5 chambres à coucher au premier étage. Bonne entrée pour voitures, cour pavée en pierres plates etc, désirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot "B" et mesurant 36 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Thomas, 110 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers et parallèle à la rue Erato, 17 pieds de largeur dans le fond, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Gaiennié, et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot est composé de la plus grande partie du lot No 1 et une partie du lot 7.

Les améliorations comprenant une maison de résidence double en bois désignée par les numéros municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désigné comme le lot G et mesurant 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 77 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est pris sur le côté vers la rue Erato d'une certaine portion de terre mesurant 127 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 170 pieds 6 pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage résidence double en bois, désigné par les Nos 1149 et 1151 rue Tchoupitoulas et contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, désirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois. Le tout bien situé et à proximité des presses à coton, entrepôts et autres industries et convenablement administré devrait rapporter de plus grands revenus.

Conditions de la vente — Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité et les billets donnés pour représenter, les mêmes devant porter 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres du revenu des E U. y attachés aux frais des acquéreurs, par devant Fred G. Marx, notaire.

L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

3 avril—3 7 14 21 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi le 8 mai, à 11 heures A. M. Boulangerie établie et résidence No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Jacob Eckendorff.

No 64,428—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet MERCREDI le 8 mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido près Carondelet, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 1er avril 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, ci-dessus appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 58 borné par les rues Royale, Bourbon, Ste Anne et Dumaine mesurant en mesures françaises trente pieds de face sur la rue Bourbon par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur un côté par la propriété de Antoine Bel ou représentants et de l'autre côté par celle de François Girod ou représentants.

Les améliorations sont connues comme No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine, comprenant un grand et commode magasin en briques à deux étages avec mansarde et résidence. Contenant grand magasin, un grand chemin couvert pour voitures, vestibules, galeries sur le devant, le coté et le fond, offices, et quelques quatorze chambres dans le fond et une grande écurie, entrepôt, et au premier étage est une grande boulangerie avec fours, etc., le tout en excellent état, cour pavée, g z partout, etc.

Termes et Conditions, Comptant—L'acquéreur assumant au-dessus et en plus du prix d'achat, toutes les taxes de l'année 1901, et aussi devant payer pour les timbres du revenu interieur des E. U., actes de ventes pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE Encanteur.

J. C. Henriques, avocat.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 6 7 8.

Succession de Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 60,749—Division C—Attendu que Mary Angela Gaines a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de lettres d'administration dans la succession de feu Robert L. Patterson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL,
Greffier.

5 avril—5 9 14

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

Bâtisse à deux étages No 225 N. Franklin, entre les rues Douane et Bienville.

Succession de Daniel W. Williams

No 63,842—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 7 mai 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 avril 1901 de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, absent, la propriété ci-après décrite à savoir:

La bâtisse en briques à deux étages avec bâtisse en bois à deux étages dans le fond, connue comme No 225 N. Franklin, contenant 10 chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Douane, Bienville et N. Liberté, désigné comme lot No 7 sur un plan fait par J. Community, voyer, le 10 décembre 1842, et déposé dans le bureau de Cuvellier, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue N. Franklin sur 79 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu, pardevant Fred Diebel, notaire.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Cottage Double

Sur un Vaste Lot de Terre, Nos 2512 et 2514 RUE ERATO,

A l'encoignure de la rue Freret.

SUCCESSION DE ELLEN O'CONNOR, FEMME DE PATRICK CLANCY.

No 64,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, daté le 24 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bon cottage double 2512 et 2514 rue Erato, contenant trois chambres sur un côté et cinq chambres de l'autre, deux citernes, hangar, etc., et de plus décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 14 borné par les rues Freret, Sud Robertson, Erato et Thalie et désigné par le No 5 sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur civil, le 5 février 1846, et aussi désigné de la même manière sur un plan spécial dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 12 mai 1851 et tous les deux déposés en l'étude de R. J. Ker, ancien notaire, lequel dit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Freret, plus ou moins, sur 126 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets à un an avec 8 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et d'usage de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1901 en dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. par devant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Richard Lyons, avocat.

23 mars—23 24 31—avril 7 14 21 à date.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple de Choix sur la rue Upperline, entre les rues Laurel et Constance, et borné par la rue Lyon.

Mme Georgian McDonald et als vs George W. Jourdan.

No 63,189—Cour Civile de District Div. D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Allée Commerciale le JEUDI, 25 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu le 5 mars 1901 et signé le 12 mars 1901 la propriété ci-après décrite, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, (anciennement Live Oak,) Lyon et Upperline, composée de l'arrière portion des lots originaux numéros 18 et 19 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Upperline, 69 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne le séparant de la partie de face des lots 18 et 19, soixante-cinq pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et quarante pouces de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de vente et garantie par hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété, 20 pour cent pour lier la vente. L'acquéreur assumant les taxes de 1901. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 à date

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Dorson L. Charbonnet.

No 63,779 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la Propriété No 2271 rue Clairborne pour effectuer un partage.

CONFORMEMENT à un jugement rendu en cour ouverte le 11 mars, et signé le 15 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé, je Auguste Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville, je vendrai à l'enchère publique, MERCREDI le 17 avril 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, en cette ville, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 746 borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mandeville et Marigny, le dit lot de terre est désigné par le No deux (2) sur un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, le 20me jour d'août 1874, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville et mesurant d'après ledit plan trente et un pieds (31) de face sur la rue Claiborne, par quatre vingt seize pieds (96) de profondeur entre lignes parallèles d'après les termes et conditions ci-après décrits à savoir—

Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement garantis par liens de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, le pacte de non aliénation, le 8 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets hypothécaires, etc. Le dit adjudicateur devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et devant payer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du revenu intérieur du gouvernement des Etats Unis devant être appposés à l'acte de vente.

Acte de vente devant être exécuté pardevant Maloney C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUGUSTE HUARD,
Encanteur indépendant,
Bureau No 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

Voir le plan à la Bourse.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 17

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Placement près du Fleuve

Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 9 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26 mars 1901 et signé le 1er avril 1901, par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Elizabeth Wiemann, femme de Philip Peter et als vs Mme Mary B. Wiemann, femme de John Simpson et als. No 64,011 du dossier de la dite Cour, la suivante décrite propriété à savoir:

Le magasin substantiel en briques à trois étages, No 2309 rue Tchoupitoulas, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Philip et Soraparu. Le lot de terre sur lequel sont érigées les améliorations, mesurant 22 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, 191 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Soraparu, et 194 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout plus ou moins. Le rez-de-chaussée peut servir aux affaires et les étages supérieurs comme résidence. Avec le fleuve et le chemin de fer en face, cette propriété a un brillant avenir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les autres clauses usuelles et coutumière de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, avocat pour les plaignants.

Parkerson et Tobin, avocat pour les défendeurs.

A. H. Browne, avocat pour le défendeur.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCELLENT COTTAGE DOUBLE,

1432 et 1434 Rue Félicité,

Dans une localité supérieure pour placement ou résidence.

Succession de Mme Ann Murphy.

No 63,679 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 18 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1901, de l'Honorable Fred D King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

L'attrayant cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1432 1434 rue Félicité, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Colisée, Félicité et Ste-Marie, retiré de la banquette sous une barrière en fer, contenant galeries, cinq chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre sur lequel ces améliorations sont érigées est désigné par le No deux, mesurant 31 pieds 11 pouces 7 1|2 lignes de face à la rue Félicité, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond; 118 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Colisée, et 119 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Prytanée mesure américaine, d'après le plan par A. Kneil, le 28 juin 1848, dans le livre de plans de J. E Beard ancien notaire en cette ville. Ledit lot est la moitié du lot No 9, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 juin 1823, annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire en cette ville, daté le 19 mai 1829.

Dans une aussi bonne localité pour placement ou résidence qui se puisse trouver dans la partie inférieure du Quatrième District à un ilet au dessus du Parc Colisée, en face de la résidence palatiale de W. B. Schmidt, et à proximité de tous les avantages. Sujetti au bail au taux de $480 par an, expirant le 30 septembre 1901.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

J